



Ecole élémentaire Les Arloings

23 Rue de la Mairie

03300 Creuzier le Vieux

Compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2025

Membres du conseil d'école présents :

Enseignants : Mmes Chabanon, Blanchet, Yilmazoglu, Meunier, Morison, Martin-Vasco, Marcon, Charret

Parents d'élèves élus : M. Mar Melis, Chabard, Gabet, Delavault, Mmes Delavault, Coquillon, Bouet, Touchard,

Délégué DDEN : Mme Rabet

Représentants de la mairie : Mme Bouillon, Mme Jacquet, Mme Bradel

Absents excusés : Mme Pitalot, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Navarre déléguée DDEN, M. M. Ulliana, Soupet, Mme Gazielly

1. Présentation de l'équipe enseignante.

Trois nouvelles enseignantes sont arrivées cette année sur l'établissement. Voici l'organisation des différentes classes.

Mme Chabanon : CP

Mme Blanchet : CP/CE1

Mme Yilmazoglu : CE1

Mme Meunier : CE2

Mme Morison : CE2/CM1

Mme Charret et Mme Marcon : CM1/CM2

Mme Martin Vasco : CM2

2. Effectifs de l'année en cours.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
34	30	29	27	35

Ce qui donne un total de 155 élèves.

Pour l'an prochain, il arrive 28 CP. L'effectif prévisionnel est donc de 148 élèves.

3. Auto-évaluation d'école.

Nous avons cette année une auto-évaluation d'école. Nous avons été prévenues le 30 septembre pour un dossier à rendre pour le 10 novembre. Les évaluateurs viendront à l'école le 8 décembre.

Pour cette évaluation, nous devons analyser la journée de l'enfant dans sa globalité et prendre contact avec tous les partenaires de l'école (parents, périscolaire, cantine, mairie). Un questionnaire

google form » a été envoyé aux parents (125 familles ont répondu) et des questionnaires papier ont été donnés à la cantine, au périscolaire et à la mairie. Cela permettra de voir les points positifs mais surtout de trouver les améliorations à apporter.

Un point sera fait au prochain conseil d'école.

4. APC et absentéisme.

46 enfants sont venus aux APC en période 1.

Nous avons un faible taux d'absentéisme mais on peut noter une recrudescence d'absentéisme pour des convenances personnelles (enfants qui partent en vacances sur le temps scolaire ...).

5. Modification du règlement de l'école.

Cette année, toutes les écoles doivent ajouter au règlement un article sur le protocole PHARE.

Cas particulier du harcèlement scolaire :

Conformément à l'article L.511-3-1 du code de l'Education, créé par la loi n°2022-299 du 2 mars 2022, tous les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation au sein de l'école, les élèves sont susceptibles d'être reçus et écoutés par des enseignants de l'équipe ressource dans le cadre du programme PHARE appliqué dans toutes les écoles de la circonscription.

Nous avons également ajouté quelques interdictions.

Certains enfants arrivent à l'école avec des sacs de bonbons ce qui n'est pas du tout souhaitable. Concernant le goûter de l'après-midi, la récréation étant à 15h15, il est bien trop tôt pour goûter surtout que les plus grands sortent de table à 13h15. Un goûter à la sortie de l'école semble beaucoup plus approprié.

Certains CM2 se croient déjà au collège. Ils n'ont que 10 ans et le maquillage à l'école ne semble pas être nécessaire à cet âge -là.

Bonbons

Les bonbons et sucettes sont interdits à l'école sauf s'ils sont distribués en classe à l'occasion d'un anniversaire.

Goûter

Les goûters sont interdits à l'école à la récréation de l'après-midi. Les enfants qui vont aux APC pourront en manger un à 16h15.

Maquillage

Les élèves ne doivent pas être maquillés lorsqu'ils viennent à l'école et ils ne doivent pas avoir de maquillage dans leur cartable.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

6. Projets de l'année en cours.

- Participation de toutes les classes à « école et cinéma ». Le transport est à la charge de l'école (110 euros). L'entrée est de 3 euros par enfant.
- Participation de 5 classes au forum de l'alimentation au Théâtre de Cusset. Nous avons inscrit toutes les classes mais celles de CE2 et CM1/CM2 n'ont pas été retenues. Les CP, CP/CE1 et

CE2/CM1 iront le jeudi 20 novembre le matin tandis que les CE1 et CM2 iront le vendredi 21 novembre matin. Aucun financement n'est à prévoir pour ces sorties.

- Sorties au théâtre de Cusset :
 - Les CE1 et CE2 sont allés au théâtre de Cusset le 18 septembre pour voir en avant-première le spectacle UMAMI. Le transport a coûté 110 euros à la charge de l'école, les entrées étaient gratuites.
 - Les CP, CP/CE1 et les CE1 iront voir un spectacle du festival Tintamarre « Le carnaval des animaux » le lundi 17 novembre matin à l'opéra de Vichy. Les entrées sont au tarif de 10 euros par enfant soit 640 euros. Le transport (220 euros) et les entrées pour une classe sont pris en charge par Vichy communauté.
 - Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 iront voir le spectacle « Puisque c'est comme ça » au théâtre de Cusset le 25 novembre. Le transport (110 euros) et les entrées 3 euros par enfant seront à la charge de l'école soit 135 euros.
- Intervention de l'association SAGESS dans la classe de Mme Yilmazoglu le mardi 25 novembre après-midi. Cette association accueille des personnes handicapées qui proposeront des ateliers aux enfants. Cette animation a pour but de sensibiliser les élèves au handicap.
- Intervention d'élèves de l'école de psychomotricité pour les classes de CP/CE1, CE1. Sur une thématique, ils vont montrer aux élèves comment apprendre autrement : kinesthésie, mémoire auditive et visuelle.
- Un parent d'élève propose également l'intervention de l'association de l'école psychomotricienne.
- Participation de toutes les classes sauf les CM2 au CROSS de l'école de 13h45 à 16h15 le jeudi 20 novembre au stade de foot. Un goûter financé par la coopérative scolaire (briquettes de boisson, compote et chocos) sera offert à chaque enfant à l'issue de celui-ci.
- Les ateliers scrabble reprendront à compter du jeudi 27 novembre, une semaine sur deux avec toutes les classes de primaire. Les CP et CP/CE1 ne débiteront que plus tard dans l'année.
- Cette année, nous avons mis en place le tri des déchets dans l'école. La mairie a acheté des poubelles pour que le tri puisse être effectué au sein de chaque classe. Pour donner plus de sens à ce tri, les élèves auront des animations mises en place par le SICTOM. Les CM1/CM2 et CM2 travailleront sur le gaspillage alimentaire le jeudi 11 décembre après-midi. Les Cp, CP/CE1 et CE1 s'initieront au tri des déchets le mardi 20 janvier tandis que les CE2 et CE2/CM1 parleront du compostage le 30 avril. Une visite au centre de Bayet est également prévue pour les CM1/CM2 et les CM2 mais la date reste encore à définir.
- Intervention du club de rugby de Cusset pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 les mardis ou jeudis matin entre les vacances de Toussaint et de Noël soit 6 séances par classe. Les interventions ont lieu à l'école. La mairie met à disposition une salle en cas de mauvais temps.
- Un spectacle de Noël sera proposé aux élèves le vendredi 19 décembre après-midi. Il est financé par le Comité des fêtes de Creuzier. Le jeudi 18 décembre après-midi, un goûter sera offert par la mairie au restaurant scolaire.

PROJET AFRIQUE

- Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont pu découvrir différents fruits exotiques. Ils ont ensuite cherché sur quel continent, sur quelle plante ils poussaient. Ce moment a été apprécié. Cette activité a coûté 138.78 euros financés par la coopérative scolaire.
- Sophie Tarashini interviendra 8 fois dans chaque classe de l'école pour mettre en place des ateliers de percussions corporelles. Ce qui est parfaitement en phase avec notre projet sur l'Afrique. Un planning des interventions vous sera donné dans les infos de l'école. Pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1, elle travaillera à partir du spectacle que les élèves seront allés voir à l'opéra. Pour 3 classes, ces interventions seront financées par Vichy Communauté. Pour les autres classes ce sera la coopérative scolaire. Une séance coûte 47 euros, ce qui fera un total de 1504 euros.

- Après les vacances d'avril, Sami et son association interviendront (6 à 8 séances par classe) pour des ateliers danses, contes, percussions dans toutes les classes de l'école. Ce travail vous sera présenté lors de la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 12 juin.
- Sortie à Lyon sur deux jours (23 et 24 avril) pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2. Le planning reste à établir mais nous avons prévu une visite du musée Confluence avec atelier qui aura une exposition sur les masques africains et certainement un atelier au parc de la tête d'or.

Tarif transport : 1643 euros pour les 2 jours et 1986 euros pour les autres classes.

Tarif hébergement : 2415.28 euros

Une petite participation financière sera demandée aux parents.

Les cinq autres classes feront également une sortie d'une journée soit à Lyon soit au PAL.

7. Travaux.

- Quand est prévue la peinture de la classe de Mme Chabanon ?

L'équipe technique est en sous-effectif, il n'y a pas de date retenue.

- Peinture de zone sur le sol de la cour de récréation

M. Lorison doit venir à l'école rencontrer les enseignantes pour voir ce qui est possible.

- Fenêtres occultées de la classe de Mme Yilmazoglu.

Sur la partie haute des vitres, le film occultant va être retiré et remplacé par un rideau qui est en cours de commande.

- Store pour la porte fenêtre de l'issue de secours de Mme Meunier.

La mairie a pris note.

- Achat d'une caméra visualiseur pour la classe de Mme Morison.

- Les enseignantes remercient la mairie pour les travaux réalisés pendant les vacances et pour l'achat des poubelles.

8. Questions des parents.

- La réservation des repas à la cantine supposée accessible 48h avant n'est plus possible le samedi matin à 9h00 (soit plus de 48h).

La mairie précise que c'est 48h ouvré : le samedi et le dimanche ne comptent pas.

Une régularisation est en cours pour les problèmes de facturation pour une vingtaine de familles.

- Quels étaient les objectifs de ce nouveau dispositif ?

Eviter le gaspillage alimentaire.

A terme, simplifier les démarches des parents.

- La durée dédiée au déjeuner pour les élèves du second service semble trop faible puisque les enfants doivent manger dans la précipitation.

Les enseignantes soulignent que tous les enfants sont prêts à l'ouverture du portail.

Les parents redisent que les enfants n'ont pas assez de temps pour déjeuner.

Les petits mettent du temps pour manger ce qui pénalise le service des grands.

Les parents souhaiteraient avoir plus d'informations sur la provenance des repas.

Il est proposé de mélanger des enfants de cycle 2 avec ceux de cycle 3 à chaque service afin que les plus grands aident les plus petits.

- Des parents demandent s'il serait possible qu'un ou deux parents délégués puissent manger un jour à la cantine.

La mairie répond que ce n'est pas possible.

Autres :

- Intervention de la DDEN : quelle est la fonction de l'ASVP ?

Il a été embauché pour faire la circulation, faire traverser les enfants, assurer la sécurité...
L'ASVP vient d'être assermenté et sera en mesure de verbaliser. Pour le moment, l'idée c'est de faire de la pédagogie, de la prévention plutôt que de verbaliser.

Fait à Creuzier le Vieux le 10 novembre 2025

Président de séance : B Charret

Secrétaire de séance : N Morison